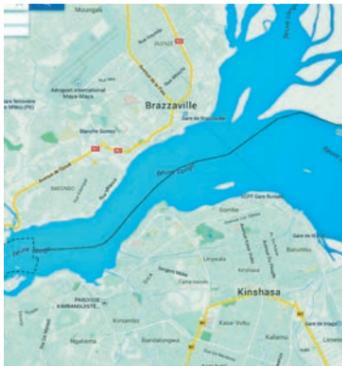


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4359 LUNDI 17 OCTOBRE 2022

SPORTS

La RDC réitère son engagement d'organiser les 9^{es} Jeux de la Francophonie



La délégation de l'OIF s'entretenant avec la presse

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a eu récemment une entrevue à la cité de l'Union africaine avec une délégation de l'Organisation internationale de la Francophonie. Celle-ci, conduite par l'administrateur Geoffroi Monpetit, a fait part de la volonté politique du chef de l'État de voir la République démocratique du Congo (RDC) organiser les jeux de la Francophonie en dépit de la complexité du dossier.

Félix Tshisekedi est bien au fait de la complexité du dispositif des jeux et de l'ampleur de la tâche, a-t-il laissé entendre, soulignant que le chef de l'Etat congolais veut s'assurer qu'il peut intervenir pour faciliter et accélérer les choses.

Page 4

CIMETIÈRE DE KINSUKA

Démolition de toutes les constructions anarchiques

Très choqué par la réalité et le constat fait sur le terrain, le gouverneur Ngobila a décidé de la démolition de toutes les maisons construites sur le site du cimetière de Kinsuka. L'autorité urbaine a prévenu qu'aucune indemnisation ne sera faite en faveur de ceux qui ont construit aux alentours de cet espace funéraire. Les bulldozers de l'hôtel de ville vont donc descendre sur les lieux, mercredi prochain, en vue d'exécuter la décision du gouverneur Gentiny Ngobila de démolir toutes les constructions anarchiques érigées sur le site de ce cimetière.

Page 2



Des constructions sur le site du cimetière de Kinsuka

SANTÉ REPRODUCTIVE

La vice-ministre Véronique Kilumba soutient le partenariat avec l'ONG Ipas

La vice-ministre de la Santé publique, Véronique Kilumba Nkulu, s'est entretenue récemment avec une délégation de l'Organisation non gouvernementale (ONG) internationale Ipas, ba-

sée aux Etats-Unis, et qui lutte pour la promotion de la santé de la reproduction chez la femme. La délégation a échangé avec l'autorité politico-sanitaire sur le projet de mise en œuvre de

sa stratégie de réduction du taux de prévalence des avortements insécurisés. L'ambition qui motive Ipas est d'éradiquer l'avortement non sécurisé dans le monde.

Page 3

LIGUE NATIONALE DES ANAMONGO

Vernissage du Magazine « Elondja » par le Ministre Guy Loando Mboyo



Me Guy Loando Mboyo souhaitant longue vie à Elondja

L'honneur a été fait au ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, de porter sur les fonts baptismaux le magazine culturel et de développement édité par la Fédération de Kinshasa de la Ligue nationale des Anamongo, au cours d'une cérémonie de vernissage organisée récemment au musée na-

tional.

D'après le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo, cette initiative s'inscrit dans le souci de pérenniser la richesse nationale. Il s'est dit convaincu qu'avec cette publication, la culture Anamongo sera connue par tout le monde.

Page 3

ÉDITORIAL

Par le fleuve

Dans un précédent texte, en cette même chronique, nous parlions de la création au sein du gouvernement Makosso II d'un ministère en charge de l'Economie fluviale et des Voies navigables. Le constat que nous dressions alors était que l'une des structures considérées comme l'épine dorsale de ce département ministériel, le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS), se trouvait dans un état déplorable.

En prenant solennellement l'engagement de relever les défis liés, entre autres, à la relance du fonctionnement du PABPS, le ministre de tutelle a conscience du travail qui l'attend. C'est peu dire qu'à travers les voies navigables, le Congo, pays doté d'un réseau hydrographique impressionnant, peut augmenter les recettes de l'Etat grâce aux activités menées au sein de ces entités.

En dépit de la précarité de la flotte publique, la route du fleuve est toujours empruntée par les commerçants congolais et les marchands venant d'autres pays voisins dont l'essentiel des transactions se déroule sur l'eau. Les descentes entreprises par le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables en fin de semaine dernière lui auront sans doute permis de toucher du doigt les écueils qu'il a à cœur de surmonter.

Au nombre de ces écueils figure une brochette de dettes impayées qui ajoutent aux difficultés de reprise d'affaires rentables dans les différentes entités du ministère. Permettre à ces dernières de rentrer dans leurs droits, et aux employés de jouir de leur outil de travail sera sans doute l'une des batailles du nouveau ministre. Pour cela, il devra s'appuyer sur les techniciens chevronnés que les circonstances du délabrement des voies navigables ont laissé sur le quai.

Par ailleurs, le caractère transversal de ce département ministériel est un atout indéniable car bien entendu, il peut influencer sur d'autres secteurs de l'économie nationale. Dans la perspective du développement touristique, le fleuve Congo et ses affluents sont des axes sur lesquels pourraient converger des initiatives porteuses de profits pour le pays et les personnes qui s'activent autour. Il suffit d'oser.

Le Courrier de Kinshasa

CIMETIÈRE DE KINSUKA

Démolition de toutes les constructions anarchiques

Les bulldozers de l'hôtel de ville de Kinshasa vont descendre sur les lieux, mercredi prochain, en vue d'exécuter la décision du gouverneur Gentiny Ngobila de démolir toutes les constructions anarchiques sur le site du cimetière de Kinsuka.



Les constructions sur le site du cimetière de Kinsuka

Très choqué par la réalité et le constat fait sur le terrain, le gouverneur Ngobila a décidé de la démolition de toutes les maisons construites sur le site du cimetière de Kinsuka. Il a instruit son conseiller technique, la ministre provinciale en charge des Affaires foncières et Urbanisme, ainsi que le chef de division des affaires foncières à travailler d'arrache-pied pour déterminer le périmètre initial de ce cimetière. L'autorité urbaine a prévenu qu'aucune indemnisation ne sera faite en faveur de ceux qui ont construit sur ce site. « D'ailleurs, toute personne qui oserait réclamer quoi que

ce soit sera arrêtée pour profanation du lieu de repos des morts », a averti Gentiny Ngobila. Il a rappelé aux Kinois que « le cimetière de Kinsuka avait été fermé en 2015 par son prédécesseur, parce qu'il n'y avait plus d'espace pour les enterrements. Et depuis, aucune désaffectation de ce site n'a été faite par l'autorité urbaine ».

Sept ans depuis la fermeture du cimetière de Kinsuka

Le gouverneur Ngobila a également indiqué que cela ne fait que sept ans depuis que ce cimetière est fermé et sa désinfection ne peut

intervenir que cinquante ans après l'inhumation du dernier corps. « Nous devons donc continuer à protéger ce cimetière pour respecter les morts », a souligné le gouverneur de la ville de Kinshasa.

Gentiny Ngobila a, enfin, interpellé les chefs coutumiers sur leur devoir de protéger les terres et non de les vendre car ils n'ont pas cette compétence. Il a, par ailleurs, promis de continuer cette opération de démolition des constructions anarchiques sur d'autres sites, notamment au cimetière de Kasa-Vubu qui n'a jamais été désinfecté.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ REPRODUCTIVE

La vice-ministre Véronique Kilumba soutient le partenariat avec l'ONG Ipas

La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba Nkulu, s'est entretenue récemment à son cabinet de travail, à Kinshasa, avec une délégation de l'Organisation non gouvernementale (ONG) internationale Ipas, basée aux Etats-Unis, et qui lutte pour la promotion de la santé de la reproduction chez la femme.

Conduite par le directeur pays de l'ONG Ipas en République démocratique du Congo (RDC), le Dr Mulunda, la délégation a échangé avec l'autorité politico-sanitaire sur le projet de mise en œuvre de sa stratégie de réduction du taux de prévalence des avortements insécurisés. Au terme de l'entretien, Mwadi Mukende, la chargée de mobilisation des ressources à Ipas, a indiqué que le but de leur visite en RDC est d'appuyer le bureau basé à Kinshasa.

« Nous allons également profiter pour visiter les activités réalisées par Ipas en RDC mais aussi pour rencontrer nos partenaires. Il est très important d'échanger avec le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, qui est un partenaire important dans le cadre du projet Ipas, dans la mise en œuvre de la stratégie de la réduction des taux de pré-

valence des avortements insécurisés en RDC », a-t-elle indiqué.

L'ambition qui motive Ipas est d'éradiquer l'avortement non sécurisé dans le monde. Cette structure a besoin d'aide pour faire de cette ambition une réalité. Dans tous les aspects de son travail, Ipas compte sur des partenaires comme les gouvernements nationaux ; les organisations et réseaux de la société civile à l'échelle mondiale, régionale, nationale ou locale ; les organisations communautaires ; les associations médicales ; les institutions universitaires ; les bénéficiaires ; les donateurs. Tous jouent un rôle déterminant pour l'aider à étendre l'accès aux services d'avortement sécurisé et de contraception.

« Nous n'aurons pas le temps de sillonner toutes les provinces du pays durant notre mission mais nous pensons que, cette fois-ci, nous allons prendre



La vice-ministre de la Santé en réunion avec la délégation de l'Ipas

un peu plus du temps à Kinshasa pour nous imprégner de l'engagement de la politique afin d'améliorer la santé de la reproduction. Cette connaissance nous permettra d'avoir une compréhension beaucoup plus approfondie du travail qui reste

à faire. Nous allons aussi rencontrer les membres de la société civile, les groupements des jeunes ainsi que des mouvements associatifs des femmes. Nous allons collaborer avec tout le monde en vue d'atteindre les objectifs assignés dans notre stratégie », a-t-elle

ajouté.

Notons qu'Ipas travaille avec des partenaires qui partagent sa vision globale d'un monde où toutes les femmes et toutes les filles ont le droit et la capacité de prendre leurs propres décisions concernant leur santé reproductive.

Blandine Lusimana

LIGUE NATIONALE DES ANAMONGO

Vernissage du magazine «Elondja» par le ministre Guy Loando Mboyo

L'honneur a été fait au ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, de porter sur les fonts baptismaux le magazine culturel et de développement édité par la Fédération de Kinshasa de la Ligue nationale des Anamongo (Lina), au cours d'une cérémonie de vernissage organisée récemment au musée national.

Tout en souhaitant une longue vie au magazine « Elondja », le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo a souligné que cette initiative s'inscrit dans le souci de pérenniser la richesse nationale Anamongo. Il s'est dit convaincu qu'avec ce journal, la culture Anamongo sera connue par tout le monde. « Je suis convaincu qu'avec ce magazine, nous pourrions faire découvrir la culture Anamongo. Je souhaite plein succès à «Elondja», qu'il soit une source d'inspiration culturelle et scientifique. A travers ce journal, que la culture Anamongo soit enseignée de génération en génération », a-t-il souhaité. Faisant la recension de ce trimestriel d'informations culturelles et de dévelop-



Me Guy Loando Mboyo souhaitant longue vie à «Elondja

pement de la communauté anamongo, le Pr Emile Bongeli a laissé entendre qu'avec cette revue, la Lina a atteint la phase intellec-

tuelle. « Elondja consolide le vivre ensemble. Pour ce faire, il faut penser au développement de l'espace Anamongo. Nous devons

nous éloigner des querelles politiciennes. Nous devons, plutôt, faire de la Lina un incubateur de développement... », a-t-il

conseillé.

Auparavant, le président de la Fédération de Kinshasa, Espérant Intole, a expliqué la motivation qui a conduit à la publication de cet instrument de communication. Pour lui, « Elondja » vise à informer, sensibiliser la communauté Anamongo sur les normes sociales, les us et coutumes, l'histoire de la lignée. Il a, par ailleurs, invité toute la communauté Anomongo à soutenir cette initiative. Pour sa part, le président national de la Lina, Barthelemy Okito, a appelé la communauté à l'unité. « Nous devons nous organiser, nous devons constituer un lobbying... », a-t-il dit. Précisons que le magazine « Elondja » est un trimestriel tiré à trois cent exemplaires.

B.L.

SPORTS

La RDC réitère son engagement d'organiser les XI^{es} Jeux de la Francophonie

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a eu une entrevue le 13 octobre, à la cité de l'Union africaine, avec une délégation de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Au cours de celle-ci, l'organisation des XI^{es} Jeux de la Francophonie par la république démocratique du Congo (RDC) a été évoquée.

L'administrateur Monpetit a fait rapport au président de la République de la nouvelle proposition d'accueillir le village des athlètes sur le site de l'Université de Kinshasa. Une proposition qui doit être entérinée par les instances de la Francophonie. Le chef de l'État est bien au fait de la complexité du dispositif des Jeux de la francophonie et de l'ampleur de la tâche, a laissé entendre l'administrateur de l'OIF. Le numéro un congolais veut également s'assurer qu'il peut intervenir pour faciliter et accélérer les choses, a-t-il précisé.

Le porte-parole de cette délégation a, par ailleurs, reconnu les progrès réalisés dans le domaine des



La délégation de l'OIF s'entretenant avec la presse

infrastructures tout en émettant des inquiétudes en ce qui concerne le dis-

positif des villages des Jeux. La présence de l'OIF dans la capitale congolaise

s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement qu'elle apporte au gouvernement

de la République pour l'organisation des IX^{es} Jeux de la Francophonie en 2023.

Pour rappel, le Conseil Permanent de la Francophonie? tenu le 2 juillet 2019? avait émis un avis favorable à la tenue des IX^{es} jeux de la Francophonie prévus précédemment en 2021 et ce, conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie. Le Conseil permanent de la Francophonie, réuni plus tard en session extraordinaire le 8 février 2022, a pris la décision de reporter, pour des raisons techniques, les IX^{es} Jeux de la Francophonie en 2023.

Alain Diasso

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



SANTÉ

Esmo Valérie Maba Moukassa reconduite à la tête du CCN-Congo

La présidente sortante du Comité de coordination nationale (CCN) de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, Esmo Valérie Maba Moukassa, a été réélue le 14 octobre à Brazzaville pour un nouveau mandat de trois ans, à l'issue de l'assemblée générale électorale organisée en présence du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet.

Esmo Valérie Maba Moukassa a été la seule candidate proposée par des électeurs pour sa propre succession. Dix-neuf électeurs issus des différents secteurs, à savoir la société civile, le secteur public, les partenaires techniques et financiers ont été inscrits à cette élection pour le renouvellement des instances.

A cet effet, dix-huit votants ont accordé leurs suffrages à Esmo Valérie Maba Moukassa, soit 99% de voix. Le poste de premier vice-président a été obtenu à 100% par Saturnin Massana du secteur public qui s'est fait représenter par son collaborateur.

Toutefois, le poste de deuxième vice-président n'a pas connu de changement. Il est revenu à Chantal Umutoni, la représentante de l'Unicef au Congo, pour le compte des partenaires techniques et financiers.

Le renouvellement des instances s'est déroulé après la présentation du bilan des activités et des enjeux du CCN par Esmo Valérie Maba Moukassa. Le bilan a porté sur sa prise de fonctions en 2019, le fonctionnement des organes du CCN ainsi que l'élaboration et la gestion des projets.

Selon elle, dès son arrivée à la présidence du CCN, le constat a révélé le manque d'un site web pour la visibilité de leurs actions, l'absence



Esmo Valérie Maba Moukassa posant avec les experts du CCN/Adiac

d'un comité de quantification et d'un budget de transfert pour le fonctionnement du CCN, les dettes sociales, l'irrégularité du paiement de la contrepartie pour la mise en oeuvre des subventions du Fonds mondial et bien d'autres.

En ce qui concerne le fonctionnement des organes, elle a souligné une amélioration des conditions de travail avec l'achat des équipements et du matériel informatique, la réalisation des missions pour le suivi stratégique de la mise en oeuvre des activités des subventions des fonds mondiaux.

Quant à la gestion des projets Fonds mondial, deux projets de demande de financement ont été élaborés et financés: coinfection

TB-VIH, plus de 17, 985 milliards FCFA, et le paludisme plus de 20, 479 milliards FCFA, soit un total de plus de 38, 464 milliards FCFA.

« Une somme additionnelle de plus de 2,145 milliards FCFA, obtenue en 2020, axée sur l'appui à la riposte nationale contre la covid-19 et un montant de plus de 11,772 milliards FCFA pour la lutte contre cette pandémie pour la période allant de 2021 à 2023 », a-t-elle rappelé.

Les enjeux pour l'année 2022-2023 sont notamment de rendre opérationnel le labo P3, de plaider pour le respect des engagements de la contrepartie afin de faciliter la mise en oeuvre des subventions, de veiller à la documentation du pro-

cessus de sortie du pays de la politique de sauvegarde additionnelle ainsi que de veiller à l'actualisation des cadres stratégiques nationaux des trois maladies.

Par ailleurs, le CCN compte initier le processus d'élaboration du nouveau modèle de financement 2023-2024, afin de le soumettre au Fonds mondial en mars prochain ainsi qu'organiser le dialogue pays pour le prochain cycle de financement d'ici à l'année 2023.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, de son côté, a assuré les partenaires de l'engagement du ministre de tutelle à œuvrer continuellement à l'amélioration de la santé contre les mala-

dies : VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

Il a salué le partenariat entre le Congo et le Fonds mondial, en soulignant le travail qui s'effectue dans l'étroite collaboration avec le gouvernement pour assurer la viabilité à long terme des programmes du service de santé du pays, avec la conviction de l'éradication de ces maladies qui ne sera possible qu'avec le système résilient et pérenne.

En rappel, le Comité de coordination nationale Congo a été créé en 2003 par le gouvernement afin d'accéder aux financements du Fonds mondial pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Lydie Gisèle Oko

BURKINA FASO

Ibrahim Traoré désigné chef de l'État

Le capitaine Ibrahim Traoré a été désigné, le 14 octobre, « à l'unanimité » président de la transition, à l'issue des assises nationales qui ont rassemblé des « forces vives » du pays.

Les membres de l'Assemblée ont adopté l'article 5 d'une « charte de transition » qui confère à Ibrahim Traoré les fonctions de président, chef de l'Etat et chef suprême des Forces armées nationales. Les assises ont également adopté l'article 4 de cette charte qui souligne que « le mandat du président de la transition prend fin avec l'investiture du président issu de l'élection présidentielle ».

Cet article ajoute que « le président de la transition n'est pas éligible aux élections présidentielle, législatives et municipales » qui seront organisées en 2024. Parmi les autres points importants qu'il faut retenir figure l'article 21 qui fixe à vingt et un mois, la durée de la transition et ce, à compter du 2 octobre 2022. « C'est une manière de respecter les engagements du Burkina auprès de la Cédéao », a expliqué un délégué.

La Charte donne, par ailleurs, les contours de l'Assemblée législative qui sera composée de 71 députés. Le gouvernement, lui, reste limité à une équipe de vingt-cinq ministres. Enfin, le président de la transition, le Premier ministre et le président de l'Assemblée législative de transition sont inéligibles aux prochaines élections présidentielle, législatives et municipales.

Âgé de 34 ans, le capitaine Ibrahim Traoré était à l'origine du coup d'Etat qui a renversé le lieutenant-colonel Paul-Henry

Sandaogo Damiba, il y a tout juste deux semaines. Il avait alors assuré qu'il ne resterait pas longtemps au pouvoir.

En outre, il a assuré que Ouagadougou continuerait à respecter les engagements pris sous son prédécesseur Damiba vis-à-vis de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, en particulier sur l'organisation d'élections et un retour de civils au pouvoir au plus tard en juillet 2024.

Rappelons que le 24 janvier dernier, des militaires emmenés par le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba et regroupés au sein du MPSR avaient renversé le président Roch Marc Christian Kaboré, accusé « d'incapacité » face aux attaques jihadistes qui se sont multipliées au Burkina. Elles n'ont pas cessé en huit mois et, face à la dégradation constante de la situation, un nouveau putsch a eu lieu le 30 septembre, qui a porté au pouvoir Ibrahim Traoré, afin de « recentrer la transition sur les urgences sécuritaires », selon la junte.

Les attaques régulières de groupes armés affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique ont fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de quelque deux millions de personnes depuis 2015. Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

Yvette Reine Nzaba

CONSTRUCTION D'UN MONDE DURABLE

Le G20 appelé à s'engager avec les Parlements

Le Parlement indonésien, en coopération avec l'Union inter-parlementaire (UIP), a réuni les dirigeants parlementaires des vingt principales économies mondiales lors du Forum parlementaire et du 8e sommet des présidents de Parlement du G20, le « P20 », qui s'est tenu à Jakarta, Indonésie.

Les présidents de Parlement ont souligné, au cours de leurs délibérations, que des Parlements forts sont la clé des démocraties fortes car ils placent les citoyens au centre de l'élaboration des politiques et de la législation. Ils ont appelé le G20 à s'engager activement auprès des Parlements et à reconnaître officiellement le rôle du P20 pour garantir que les personnes qu'ils représentent ont une voix dans les délibérations du G20. Le Forum et le Sommet s'appuient sur les résultats des précédents sommets des orateurs du P20 (Rome en 2021, Japon en 2019 et Argentine en 2018). Leur objectif est de renforcer les efforts du G20 pour relever les défis mondiaux avec une dimension parlementaire.

Les graves conséquences de la guerre en Ukraine, les crises alimentaire et énergétique, une récession économique imminente, l'urgence climatique et le danger d'une catastrophe nucléaire exigent tous une réponse mondiale coordonnée, les Parlements jouant un rôle clé. Le président de la Chambre des représentants indonésienne, Puan Maharani, a déclaré : « En ce moment, l'histoire nous a donné l'occasion, les Parlements des pays du G20, de construire un ordre mondial meilleur. C'est l'engagement des Parlements des pays du G20 : des Parlements plus forts pour une relance durable. Nous devons saisir cette oppor-

tunité pour construire un monde à visage humain, doté d'une culture d'amour pour l'humanité, d'amour pour la paix et d'amour pour l'environnement nature ».

Pour le président de l'UIP, Duarte Pacheco, « nous nous trouvons aujourd'hui dans un endroit dangereux, où l'existence même de la vie sur terre est gravement menacée. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ces défis majeurs continuer sans contrôle. Il est temps d'agir et de faire preuve de responsabilité et de courage politique ». En liaison vidéo, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, António Guterres, a déclaré : « Nous sommes confrontés à de grands défis : inflation galopante, écrasement de la dette, creusement des inégalités, aggravation de la pauvreté, conflits qui font rage et planète en feu ». Il a exhorté les députés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour construire un monde plus durable, résilient et pacifique. Les présidents et les députés se sont engagés à porter les conclusions du P20 à l'attention de leurs chefs d'Etat avant le sommet du G20, qui se tiendra les 15 et 16 novembre, également en Indonésie. Le G20 comprend les plus grandes économies du monde et représente environ 80 % du produit mondial brut, ainsi que les deux tiers de la population mondiale.

Noël Ndong

COMMUNIQUÉ DE LA COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA COVID-19

La Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 s'est réunie pour la 36^e fois le vendredi 14 octobre 2022, de 10h 00 à 10 h45, au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

A été invité à se joindre aux membres de la Coordination nationale, le Pr Antoine Ange Abena, président du Comité d'experts.

Deux points étaient inscrits à son ordre du jour, soit :

- L'examen du 36^e rapport de la task force à la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19 ;
- Les recommandations de la Coordination nationale.

I/ - De l'examen du 36^e rapport de la task force près la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19.

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, président de la task force, a rappelé que la Coordination nationale se réunit dans un contexte global de sortie de l'urgence générée par la crise multiforme engendrée par la pandémie à covid-19 ; cette situation se traduit, entre autres, par :

- l'amélioration continue de la situation épidémiologique mondiale, avec le nombre de décès hebdomadaires qui est tombé au plus bas depuis mars 2020 (il a chuté de 28% durant la semaine du 5 au 11 septembre 2022, d'après un rapport récent de l'OMS) ;
- La baisse régulière de la pression exercée sur les structures sanitaires ou les sites de prise en charge des malades de covid-19.

Nombre de pays tendent, aujourd'hui, à lever tout ou partie des mesures restrictives prises au plus fort de la pandémie. La covid-19 est en totale décélération. De moins en moins de malades, un taux de positivité en baisse constante ; des services de santé de moins en moins sous pression et ce à travers le monde ; ce constat global a amené les experts congolais à conclure à la nécessité de réintégrer les interventions de riposte contre la pandémie de covid-19 au sein des structures de santé de droit commun.

1. Evolution de la situation épidémiologique

L'évolution de la situation épidémiologique mondiale se caractérise, avec une accélération sur les derniers mois, par une propagation de plus en plus faible de la pandémie, avec une décrue marquée des décès.

En Afrique et au Congo, la tendance baissière est la même, avec une réduction significative du nombre de nouveaux cas et la baisse du taux de positivité . Il convient d'indiquer, pour s'en réjouir, que depuis fin mars 2022, le Congo n'a enregistré qu'un seul décès.

2. Point sur les mesures de riposte

Le ministre d'Etat Ayessa a fait un point global à la Coordination nationale à propos des mesures de riposte poursuivies sur la période considérée, à savoir la vaccination, le dépistage, la communication, la prise en charge et la surveillance épidémiologique. Il en ressort que, si les actions de dépistage, communication, prise en charge et surveillance épidémiologique ont connu une exécution correcte, le point noir et la faiblesse demeurent le processus de vaccination. La Coordination nationale a relevé que le taux de personnes vaccinées dans notre pays n'a jamais été au-delà d'environ 12% de la population-cible. Cette situation a pour conséquences, à ce jour :

- La nécessité de détruire 529 486 doses de vaccins périmées, ce qui génère une perte de plusieurs centaines de millions de francs CFA ;
- L'existence d'un stock de vaccins estimé à 1 296 064 doses utilisables. Dans le cadre de la veille épidémiologique, la Coordination nationale recommande aux autorités compétentes de poursuivre les campagnes de vaccination préventive, à l'instar de ce qui peut se passer, dans certains pays, pour des endémies telles que la grippe saisonnière.

Prise en charge

Le nombre de malades reçus dans les formations sanitaires a baissé considérablement. La majorité des sites dédiés à la prise en charge ne reçoit plus de cas covid-19.

Il a ainsi été relevé un ralentissement notable des hospitalisations

- depuis le 18 mars 2022, soit environ 20 semaines, seules deux hospitalisations pour covid-19 ont été enregistrées dont un décès survenu le 25 mars 2022 ;
- le nombre de patients pris en charge à domicile est passé de 160 cas le 10 juillet à 105 le 18 juillet 2022, soit une baisse de 55 cas.

Surveillance épidémiologique

Les chiffres confirment une tendance à la baisse du taux de positivité communautaire.

3. Point sur la mise en œuvre des mesures de soutien

A. Economie

Afin de soutenir les entreprises face aux effets de la pandémie, l'Etat a pris un certain nombre de mesures fiscales et financières.

Les diverses mesures administratives notifiées dans la circulaire n°0247/MFB-CAB du 15 avril 2020 traduisaient des assou-

plissements en matière douanière et dans le domaine de la fiscalité intérieure.

Après la cessation des mesures temporaires, il convient de rappeler les dispositifs maintenus, par exemple les mesures législatives contenues dans la loi de finances rectificative n°23-2020 du 13 mai 2020, qui restent d'actualité et traduisent un soutien financier important apporté par l'Etat aux entreprises. Elles concernent :

- la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 30% à 28% ;
- la baisse de l'impôt global forfaitaire de 10% à 5% ;
- la défiscalisation à 10% des dons faits à l'Etat dans le cadre du fonds covid-19.

Parallèlement, le fonds de soutien aux entreprises a été doté d'une enveloppe de 6 milliards FCFA et les crédits y relatifs sont ouverts ; la dette intérieure est en cours de paiement.

B. Protection sociale

Les actions de protection sociale sont prises en faveur des personnes vulnérables. Il s'agit principalement du respect du plancher mensuel des dépenses sociales, évalué à 30 milliards FCFA. Cet engagement est mis en œuvre actuellement, en partie avec l'appui des partenaires extérieurs.

II / - Des recommandations de la Coordination nationale

La Coordination nationale constate que la pandémie poursuit sa régression au niveau national, à l'instar de nombre de pays dans le monde.

De manière générale, les chiffres de ces derniers mois ont confirmé la tendance baissière du nombre de cas et du taux de positivité observé depuis le début de l'année 2022. Le second constat est qu'il n'y a plus aucune pression sur les services de santé. Le pays n'enregistre plus de décès liées à la covid-19 depuis plus de vingt semaines.

La Coordination nationale constate également que la covid-19 est devenue une maladie avec laquelle chacune et chacun d'entre nous devra vivre ; devenue une endémie, les modalités de sa gestion devraient logiquement évoluer.

Elle a préconisé la dissolution de tous les organes mis en place dans le cadre de la riposte contre la covid-19 avec, en premier lieu, la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19. La mesure de dissolution proposée a été validée par son excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat, qui avait mis en place cette structure ad hoc. La dissolution de la Coordination nationale à compter de ce jour entraîne celle des organes d'accompagnement qui en découlaient, à savoir la task force, le comité technique de riposte, le comité d'experts, etc.

La Coordination nationale a entériné, avant dissolution, les mesures suivantes :

1. La fin de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national, à compter de sa prochaine date d'expiration, soit le 18 octobre 2022 ;
2. La fin du caractère obligatoire du port du masque ;
3. La présentation d'un test RT-PCR négatif par les passagers

à l'entrée et à la sortie du Congo ne sera plus exigée à compter de ce jour ; cependant, et en cas de voyage à l'étranger, la population devra se conformer aux exigences des pays de destination ;

4. La réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la covid-19 au sein des services habituels du ministère de la Santé et de la Population ;

5. La mise en place, par décret de monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, d'une cellule de veille nationale contre la covid-19 au sein du ministère de la Santé et de la Population, en remplacement du comité technique dissous ;

6. La rétrocession de la clinique Leyono de Brazzaville aux services compétents de la municipalité de Brazzaville, pour que cette unité médicale retrouve ses fonctions habituelles ;

7. La fin de la réquisition des personnels médicaux.

Dans ce contexte, la Coordination nationale adresse ses félicitations les plus solennelles au peuple congolais pour sa résilience durant ce long et difficile combat contre la pandémie, mené depuis plus de deux années, qui ont vu se succéder : le confinement, l'encadrement strict de cérémonies de haute portée symbolique aux yeux de chacun d'entre nous (mariages, veillées, obsèques notamment).

Elle rend hommage aux personnels de santé, pour leur abnégation durant cette période critique ainsi que pour le lourd tribut payé par certains d'entre eux.

La Coordination nationale remercie les forces vives de la nation, le secteur privé, les entrepreneurs, la société civile et les confessions religieuses en particulier, pour les efforts et la discipline consentis.

Elle félicite les pouvoirs publics pour leur capacité à trouver des solutions matérielles, logistiques et financières adéquates pour juguler une crise sanitaire qui a encore aggravé la crise économique et financière déclenchée en 2014.

Enfin, les membres de la Coordination nationale ont tenu à rendre un hommage déférent et mérité à son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, dont l'expérience d'homme d'Etat émérite a permis au pays d'anticiper le plus souvent les évolutions de cette redoutable crise sanitaire et de prendre les mesures qui ont conduit à un retour progressif à la normale.

Fait à Brazzaville, le 12 octobre 2022

Pour la Coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus covid-19,

Le ministre de la Communication et des Médias,

porte-parole du gouvernement

Thierry Lézin Mougalla

TRANSPORT MARITIME

Le Congo engagé à assurer la fluidité du trafic sur sa côte

Des experts congolais ont adopté, le 14 octobre à Brazzaville, une feuille de route destinée à améliorer la fluidité du trafic et la sécurité du transport maritime. La feuille de route sera présentée en novembre prochain à Kinshasa, lors de la première conférence maritime de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

L'adoption des avant-projets de stratégies maritimes et de politique maritime intégrée de la CEEAC représente la contribution de la République du Congo à l'essor de l'économie bleue, du transport et de la sécurité maritime au sein de l'espace communautaire, a assuré Albert Saboga, le directeur des infrastructures, domaines et développement de la société Ilogs (Integrated logistic services).

L'objectif des prochaines discussions est d'harmoniser les différentes législations maritimes de la sous-région, afin d'assurer une

meilleure fluidité du trafic au sein de l'ensemble de l'espace aussi bien sur la mer que sur les eaux continentales transfrontalières. L'harmonisation des législations permettra, d'après Albert Saboga, d'attirer de nouveaux investisseurs au Congo et dans la sous-région.

« Les amendements apportés sont ici la participation du Congo à ce processus car, le document qui sera lu et adopté à Kinshasa portera aussi la marque des experts congolais en la matière. L'Ilogs est une structure liée au ministère des

Transports et, à ce titre, nous avons fait des amendements sur le transport maritime. Il faut savoir que notre Ilogs assure la gestion du domaine public portuaire, des quais et reçoit des navires. Il y a donc plusieurs problématiques qui accompagnent ces opérations », a souligné ce participant.

Le groupe de travail mis en place par la partie congolaise est composé des experts du ministère des Transports et des structures sous tutelle du secteur maritime, à savoir la direction générale de la marine marchande ; le Port auto-

nome de Pointe-Noire ; le Conseil congolais des chargeurs ; le Guichet unique des opérations transfrontalières ; la Société congolaise des transports maritimes ; ainsi que l'Ilogs.

Leurs échanges se sont focalisés sur la stratégie régionale sur l'économie bleue, la stratégie de sûreté et de sécurité maritimes de la CEEAC, la stratégie de gouvernance maritime de la sous-région et la politique maritime intégrée de la CEEAC.

« Les participants ont retenu que notre sous-région de la CEEAC, riche en ressources

naturelles marines, aquatiques et fluvio-lacustres, ne peut être en marge de la vision africaine de développement de l'économie bleue et de sécurisation des espaces maritimes. Ainsi, j'exhorte les experts du département des Transports à se tenir prêts pour les échéances à venir qui certainement vont aboutir à la modernisation, à la transformation économique et sécuritaire de notre sous-région », a lancé Albert Massoueme, le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande.

LA CONGOLAISE DES EAUX

Un système de télégestion expérimenté à Brazzaville

La direction départementale de La congolaise des eaux (LCDE) est dotée d'un système performant de télégestion pour contrôler tout le circuit hydraulique, du captage en passant par le traitement jusqu'au dernier consommateur.

Le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a fait le constat le 13 octobre à Brazzaville, au cours d'une visite d'inspection des installations de LCDE de la zone nord. Il a visité le réservoir de 10 000 m³ de Ngamakosso, dans le 6^e arrondissement Talangai, le complexe de production d'eau de Djiri (exhaure, Djiri I et II, le périmètre sanitaire spolié), les potablocs et aquablocs de Djiri, et le poste de contrôle de télégestion - sous tutelle de la direction générale de LCDE.

A la direction départementale de cette société, un poste de contrôle qui gère les usines et tout le réseau de distribution. Ici, rien n'échappe à l'œil vigilant des techniciens, du site de captage dit exhaure aux centres de désinfection et stations de reprise. Bref, tout le réseau est contrôlé en temps réel, à savoir le niveau de l'eau, les zones de pénurie, les pannes techniques et autres. Acquis récemment, cet outil d'aide à la décision est encore à sa phase expérimentale qui du reste facilite le travail des techniciens. « S'il y a une fuite des conduites, cet outil vous donne tous les schémas et montre exactement où se trouve la panne. Vous avez actuellement un système informatisé de repère pour les usines. Tout est contrôlé, du niveau de stockage de l'eau au réseau de distribution. Ici, on est au courant automatiquement. Si on peut être en retard, cela peut être dû à une panne informatique. En dehors de cela, rien ne nous échappe », a dit un membre du personnel qui a gardé l'anonymat. Et de déplorer : « La lenteur du service technique pour réparer les fuites est due au personnel. Nous n'avons pas assez d'équipes de dépannage pour les déployer sur toute l'étendue de Brazzaville. Du coup, nous travaillons de zone en zone. Donc dire qu'on peut régulariser automatiquement toutes les fuites au même moment c'est difficile ».

Selon certaines indiscretions, le problème de pénurie ou de coupure



ne relève pas d'un manque d'eau, car l'eau est en quantité suffisante comme en témoignent les fuites qui, selon elles, sont dues à l'abondance de l'eau dans les tuyaux. « Nous avons peu de consommateurs et on produit plus. Du coup, on doit limiter la distribution. Donc on règle », ont-elles affirmé.

En cas de coupure d'eau, l'on pointe du doigt les pannes électriques qui ralentissent la distribution. En clair, certaines zones sont pénalisées par rapport au délestage de courant.

Une érosion qui inquiète

Au réservoir de 10 000 m³ de Ngamakosso, le constat est amer. Ce site est menacé par une grave érosion située à environ 200 m. Avec le début de la saison des pluies, les responsables de ce site s'inquiètent car, disent-ils, « Chaque année, il y a environ 100 m de progression de l'érosion. C'est un grand danger. Notre métier c'est l'eau. Sur les questions d'érosion et de dégradation de terre, nous sommes impuissants ».

Pour lutter contre ce phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur, le ministère préconise de faire l'état des lieux en collaboration avec les Eaux et forêts afin de refaire le couvert végétal. Autre approche : protéger le ravin par le gabionnage avec l'appui des travaux publics, mieux qualifiés pour venir à bout de cette catastrophe naturelle.

« Nous avons constaté un problème

d'érosion. Les érosions relèvent des Travaux publics. Les gabions que nous mettrons à partir du point zéro, qui est le point le plus bas, vont en même temps sécuriser les pirates fonciers qui ont pris une partie de notre bien. Cela nous permettra de négocier ou en justice de poursuivre des actions parce qu'il faut à tout prix mettre hors de danger ce site de stockage », a préconisé le ministre de tutelle.

Le site de Ngamakosso est doté d'un réservoir d'une capacité de 10 millions de litres d'eau et d'une station de reprise qui remonte vers Boukiéro. Ce réservoir reçoit 7500 m³ d'eau de la Djiri, les unités de production sur une conduite en parallèle. Le réservoir de Boukiéro assure la distribution gravitaire sur trois lignes. Une conduite revient vers Ngamakosso, une deuxième alimente le quartier Domaine et une autre dessert un quartier de Mikalou. Ces dispositions hydrauliques démontrent l'importance de cette structure. Certains habitants veulent à tout prix protéger leurs habitations et demandent assistance pour venir à bout de ce phénomène naturel, d'autres, à contrario, attribuent ce tort à la LCDE, sans prêter attention à l'occupation anarchique dont fait l'objet ce site.

« Pour les habitants, ces érosions sont causées par les eaux de vidange du réservoir, mais en réalité, lors de la construction de cette infrastructure, il a été mis dans ce

Présentation de l'outil de télégestion Adiac réseau les eaux pluviales de toute la zone. Aujourd'hui, les gens y habitent et c'est ce qui fait que l'érosion menace les habitants et les sites », a relevé le directeur général adjoint de la LCDE, Antoine Oléa. Il est prévu de construire sur le site de Ngamakosso, faut-il le souligner, un deuxième réservoir doté d'une plus grande capacité. « Donc plus cet espace est spolié, plus il sera difficile de construire un autre équipement pour la zone de Brazzaville », a-t-il martelé.

Le périmètre sanitaire spolié

Dans le cadre du projet eau potable de Djiri, il était prévu un périmètre sanitaire qui partirait de la prise d'eau en remontant la rivière, soit une superficie de 1 km 500 sur une bande de 100 m de part et d'autre de la rivière. Et en aval de la prise d'eau, une superficie de 500 m. Ce périmètre sanitaire établi selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé fait l'objet d'une occupation anarchique depuis des années. Une situation qui perdure au grand dam de LCDE. « Cette superficie appartient à LCDE. C'est l'État qui, au coût fort des expropriations, a acquis cet espace », a signalé Guy Serge Ndinga Ossondzo, directeur commercial de LCDE. Mais force est de constater que sur la même emprise, des bâtisses sont érigées, pourtant acquise pour utilité publique.

« Le premier problème signalé ré-

èle une agression des emprises des unités par les Congolais en quête de propriété et ceci de manière tout à fait illégale. Nous allons faire le point pour voir comment la renforcer ou initier d'autres actions pour que vous repreniez possession de tout votre bien immobilier. Nous vous conseillons de clôturer avec des murs épais et très haut toutes vos installations. Cela vous mettra à l'abri des rapaces fonciers, cela mettra surtout à l'abri la santé des Congolais », a recommandé le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso.

Et Guy Serge Ndinga Ossondzo, directeur commercial de LCDE, de lui emboîter le pas. « On prévoit ce périmètre pour éviter que la rivière puisse être chargée en matière, parce que toute rivière a un pouvoir auto épurateur. Donc la rivière elle seule peut absorber une pollution. Mais quand nous avons des captages et que la distance est très courte, la rivière ne peut pas absorber la pollution. Cela augmente les charges en termes de coût de traitement au niveau de l'usine parce que l'eau devient de plus en plus chargée. Ce qui pourra créer, à la longue, un rétrécissement de la rivière et compromettre le bon fonctionnement de notre usine », a-t-il fait savoir.

Sur les constructions anarchiques, cette société est présentement en train de faire des démarches pour sensibiliser les administrations en charge des questions foncières afin de prendre le relais et sécuriser cette emprise pour l'intérêt de la population et du service public en charge de l'hydraulique.

Il sied de souligner que l'eau fait l'objet d'une agression par certains Congolais qui mettent en place des stations de garage de voitures en amont du site de captage et polluent l'eau en raison de la construction des habitations sur le lit de la rivière, limitant ainsi son débit et donc la capacité d'alimentation des usines.

Josiane Mambou Loukoula

PÊCHE

Accroître la production locale de poissons

Le comité de direction du Fonds d'aménagement halieutique (FAH) a tenu sa session inaugurale, le 14 octobre à Brazzaville, consacrée à l'amélioration de la production nationale de pêche. Le fonds devra contribuer à l'amélioration des activités de la pêche maritime et continentale ainsi qu'au développement de la pisciculture.

La session inaugurale du FAH s'est tenue dix ans après la mise en place de la nouvelle configuration du fonds créé en septembre 1988. Les membres du comité de direction ont planché sur le programme d'activités du fonds, le budget, les programmes d'investissement, les mesures d'expansion ou de redimensionnement du fonds, les rapports d'activités, l'affectation des résultats, le plan de gestion du personnel... Le fonds entend jouer sa partition dans la promotion des activités halieutiques au Congo et l'amélioration des revenus des pêcheurs locaux, a souligné le président du comité de direction du FAH, Benoît Claude Atsango. « Le fonds dont fait l'objet notre séance de ce jour a pour mission d'assurer le financement des travaux, études, projets et micro-projets d'initiatives communautaires visant à évaluer, aménager et gérer



La photo de famille Adiac

de façon rationnelle les ressources biologiques, ainsi que l'élevage des animaux et la culture des plantes aquatiques », a-t-il indiqué. Cette structure de l'État contribue aussi à financer

l'assistance dans le cadre d'un appui technique aux pêcheurs et aux aquaculteurs, la constitution d'une base de données relative aux secteurs de la pêche et de l'aquaculture, le ren-

forcement des capacités en matière de formation et de conditions de travail des agents de l'administration de la pêche et de l'aquaculture, les campagnes de vulgarisation des textes

réglementaires, les opérations de balisage de la zone réservée à la pêche artisanale, y compris à financer les travaux d'inventaire des eaux continentales publiques, les eaux mixtes de la sous-région et les eaux du patrimoine foncier d'origine coutumière.

Le développement du secteur de la pêche (maritime et continentale) reste l'une des priorités du gouvernement, a laissé entendre le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul-Valentin Ngobo. « Depuis mon arrivée, j'ai donc décidé de mettre en œuvre le décret de mars 2012. Ainsi, le président du comité de gestion et le directeur général du FAH ont été nommés en Conseil des ministres, et un conseil de gestion a été constitué. Reste à nommer les deux directeurs centraux, les chefs de service, le comptable public », a-t-il signifié.

Fiacre Kombo

« Le fonds dont fait l'objet notre séance de ce jour a pour mission d'assurer le financement des travaux, études, projets et micro-projets d'initiatives communautaires visant à évaluer, aménager et gérer de façon rationnelle les ressources biologiques, ainsi que l'élevage des animaux et la culture des plantes aquatiques »

LE FAIT DU JOUR

Des peuples on n'écoute rien

Ils sont sans aucun doute les plus exposés aux conséquences des décisions de leurs dirigeants, mais bien souvent, leur avis compte peu. En particulier dans les moments de crise quand les premiers, assis sur leurs certitudes, ne supportent pas d'être contredits, conseillés ou même suppliés de prendre du recul par rapport aux événements.

Depuis le début du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le nombre de fois où les chefs d'Etat ou responsables d'entités de prise de décisions ont pris la parole heure après heure, semaine après semaine, est pour tout dire vertigineux. Si l'on se prêtait au monitoring des médias, on verrait que dans cet exercice, de Moscou à Kiev en passant par Bruxelles et Washington, la voix

des peuples résonne très peu.

Ce n'est pas tant que ces derniers ne parlent pas. Bien entendu qu'ils s'expriment mais les canaux pour relayer leur opinion sont « corrompus ». Les grands médias ne leur donnent pas la parole, ils préfèrent le défilé sans fin d'experts et « sachants » en tous genres dont les points de vue reflètent rarement la réalité du terrain. Et pourtant, le sort des populations des pays en guerre se joue sous leurs yeux. Comme dans le siècle passé lors de la Première et la Seconde Guerre mondiale quand, réduits en décomposition du vrac humain ramassé à la pelle du Caterpillar, leurs corps furent enfouis sous terre dans des fosses communes.

Chambres à gaz et camps de concentration, Hiroshima et

Nagasaki, toutes ces horreurs semblent appartenir à un passé ludique que l'on voudrait rééditer. Du fait des intérêts toujours croissants des uns et des autres, de la volonté de dominer l'autre puis de l'écraser, du refus d'admettre que la guerre a toujours été la pire des solutions en ce qu'elle n'a jamais été gagnée que dans la tête de celui qui s'en prévalait, les mémoires étant incorruptibles face aux injustices. Qui peut se targuer d'avoir vraiment gagné une guerre ?

Dans ce jeu de la mort devenu hystérique, les hommes et les femmes qui commandent aux destinées des peuples ne reculent devant rien. Ils en viennent aujourd'hui à évoquer une possible guerre nucléaire, en parlent même avec une certaine

appétence donnant l'impression que l'espèce humaine est faite non pas de chair et de sang, mais de fer et d'acier. Veulent-ils donc précipiter le monde dans le chaos au nom de leur incapacité à s'asseoir autour d'une table et négocier ? Ne devraient-ils pas un brin écouter parler leurs peuples et se montrer magnanimes ?

Et se souvenir que pour être là où ils sont, tous les dirigeants le doivent à leurs compatriotes à la suite d'engagements pris pour œuvrer à leur bonheur et à celui de toute l'humanité ? Il est grand temps que partout les peuples se lèvent pour exiger des belligérants à Moscou, Kiev, Bruxelles et Washington un retour à l'accalmie indispensable à la construction du vivre-ensemble.

Gankama N'Siah



MTN CONGO : COMMUNIQUE DE PRESSE

Rien ne devrait vous empêcher de faire du business

Il est temps de faire mieux avec les Solutions TIC de MTN Business.

GÉRER UNE ENTREPRISE DIGITALE

Les clients sont aujourd'hui à la recherche de moyens pour maintenir la productivité de leur personnel dans un environnement économique en constante évolution.

Que vos collaborateurs travaillent depuis leurs domiciles, leurs bureaux ou depuis l'étranger, il est de plus en plus admis que la digitalisation de vos opérations puisse vous offrir une valeur commerciale sans précédent en termes de flexibilité, de productivité et de croissance.

Cette nouvelle réalité numérique signifie qu'il est plus important que jamais de rester agile ; et s'il existe une chose qui peut ralentir une entreprise, c'est bien une technologie obsolète.

Ayant réalisé d'importants investissements dans la technologie de la fibre optique, les réseaux terrestres et sous-marins à haut débit et le nouveau spectre de fréquences sur les marchés où il opère, MTN est parfaitement positionné pour répondre à cette évolution du marché.

Il y a quelques années, MTN a également pris la décision de construire un réseau radio compatible IP pour ses services mobiles, donnant à son réseau central la capacité de s'intégrer de manière transparente aux réseaux IP des entreprises.

Notre flotte mobile fournit des services aux entreprises partenaires absolument partout où elle dispose d'un réseau, ce qui raccourcit le dernier kilomètre et élimine la complexité et les coûts. Aujourd'hui, les clients demandent de plus en plus à connecter leurs sites distants

dans toutes les zones, y compris rurales et semi-rurales.

L'ÉVOLUTION DE MTN

Pour MTN, l'objectif n'est donc plus d'être un fournisseur de services de télécommunications de base, mais de devenir un fournisseur de solutions technologiques ou «TechCo».

L'offre de services comprend désormais l'Internet des objets (IoT), la communication unifiée, les solutions cloud, la sécurité en tant que service et le réseau administré. Le champ d'application a évolué pour s'adapter à chaque client et à chaque secteur, de sorte que les exigences et le portefeuille de services varient d'un client à l'autre.

On attend d'une entreprise comme MTN qu'elle réponde aux défis actuels en aidant ses clients à mieux gérer leurs business pendant leur transition des anciennes aux nouvelles technologies.

Au moment où de nombreuses entreprises font face à un monde digitalement dynamique, elles sont confrontées à de nouveaux défis qu'elles doivent surmonter. Cet environnement profitera donc à celles qui sont les plus digitalisées et habiles.

C'est un monde nouveau et audacieux qui privilégiera le travail en ligne, le sans-fil et la fluidité. Les entreprises rechercheront des partenaires et des fournisseurs flexibles et tournés vers l'avenir qu'elles.

En fin de compte, les clients ont besoin de partenaire comme MTN Business, qui investit dans des infrastructures, fournit les services dont ils ont besoin, est crédible, financièrement solide et s'engage à long terme à assurer leur présence sur le marché.

Confiance croissante des Chinois dans la culture traditionnelle

Ces dernières années, la population, en particulier les jeunes générations, apprécie de plus en plus la culture traditionnelle chinoise.



Des envoyés diplomatiques de plusieurs pays en Chine effectuent une visite dans la province chinoise du Shandong (est), le 27 septembre 2022. (Xinhua/Li Ziheng)

De l'importance croissante accordée à l'étude de la littérature et des philosophies anciennes, à la montée de la tendance de Guochao, une mode caractérisée par une combinaison de concepts modernes et d'éléments culturels traditionnels chinois, ou à l'amélioration de la préservation du patrimoine culturel immatériel, la passion des Chinois pour la culture traditionnelle se manifeste dans divers scénarios.

La sagesse ancienne fait preuve d'une nouvelle vitalité

Lors du huitième Forum de Nishan sur les civilisations du monde, qui s'est récemment tenu à Qufu, ville de la province chinoise du Shandong (est), les invités chinois et étrangers ont reçu un cadeau spécial : un sceau traditionnel chinois gravé de leur nom et de citations confucianistes. Ces cadeaux délicats ont été produits par un atelier de sceaux à Qufu. Song Wencong, âgé de 24 ans, est l'un des artisans.

« La plupart de mes collègues étaient beaucoup plus âgés que moi lorsque je suis entré dans cet atelier il y a six ans », a-t-il déclaré, ajoutant que plus de jeunes avaient rejoint l'atelier ces dernières années.

« Beaucoup d'entre eux ont choisi cette carrière par amour de la culture traditionnelle », a-t-il noté.

Actuellement, l'atelier produit chaque année plus de dix millions de sceaux, avec un volume de ventes de 180 millions de yuans (environ 25 millions de dollars).

Tu Keguo, chercheur de l'Académie des sciences sociales du Shandong, a indiqué que la culture traditionnelle chinoise, y com-

pris le confucianisme, pouvait offrir une inspiration pour résoudre les problèmes communs auxquels l'humanité était confrontée dans le monde moderne.

La culture traditionnelle devient une nouvelle mode

Le musée du Henan, situé à Zhengzhou, ville de la province chinoise du Henan (centre), a travaillé sur l'intégration d'idées créatives dans la promotion des reliques culturelles. Les ventes de ses boîtes aveugles de « découvertes archéologiques » ont dépassé 40 millions de yuans depuis leur lancement fin 2020.

« Nous avons combiné le concept populaire des boîtes aveugles avec des reliques culturelles pour permettre aux gens d'expérimenter la joie de creuser physiquement des répliques de reliques enfouies sous terre », a expliqué Song Hua, chef du bureau culturel et créatif du musée.

Ces dernières années, la Chine a connu la montée de Guochao. Qu'il s'agisse de produits culturels dans les musées, de programmes télévisés présentant la culture ancienne ou de vêtements de style traditionnel lors des défilés de mode, Guochao est visible à bien des égards.

JongMay Urbonya, une Américaine vivant à Beijing, est une adepte du Hanfu, un style de vêtement traditionnel chinois.

Elle se souvient qu'il y a dix ans, lorsqu'elle est arrivée en Chine en tant que lycéenne, porter du Hanfu était encore un passe-temps de niche. Grâce à l'essor de Guochao, le Hanfu est devenu populaire chez les jeunes Chinois, et JongMay a incorporé le Hanfu dans ses vêtements de tous les jours. Elle peut désormais acheter différents types de Hanfu en ligne.

« En Chine, la culture traditionnelle n'est pas seulement considérée comme une histoire qui apparaît sur

scène ou dans des films, mais comme une nouvelle mode qui s'est fondue dans la vie moderne », a-t-elle noté.

Le patrimoine culturelle se revitalise

Dans une salle de classe de l'Université de Longdong, dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest), des étudiants présentent un spectacle. Certains manipulent des marionnettes d'ombre avec des baguettes, les faisant monter sur la « scène », un écran de tissu translucide éclairé par l'arrière, alors que d'autres jouent de la musique sur des gongs, des tambours, des cornes de suona et d'autres instruments.

La marionnette d'ombre de Daoqing dans le Gansu, dont l'origine remonte à la dynastie des Han (202 av. J.-C. - 220 apr. J.-C.), figure sur la liste du patrimoine culturel immatériel national depuis 2006.

Cet art a été bien accueilli par les gens de tous âges dans les zones rurales. Cependant, dans les années 1980, avec la popularité des films et des émissions de télévision, il a commencé à perdre de son éclat et de nombreux artistes se sont tournés vers d'autres métiers.

La marionnette d'ombre de Daoqing a connu un changement de fortune en 2020 lorsque l'Université de Longdong l'a introduite dans ses salles de classe et a investi dans la compilation de manuels, la formation de talents et l'innovation du répertoire, afin de promouvoir l'héritage de cet art.

L'une des étudiantes, Zhang Liang, âgée de 20 ans, est devenue la marionnettiste principale du spectacle après deux ans de pratique. Un spectacle innovant de marionnettes d'ombre intitulé « Le premier coup de feu à Longyuan », présenté par Zhang Liang et ses camarades de classe, a remporté un prix provincial de littérature et d'art l'année dernière.

« La prochaine génération ne devrait pas manquer ces précieux et beaux-arts », a-t-elle estimé.

Ces dernières années, de nouvelles formes du patrimoine culturel immatériel sont sorties de l'ombre pour entrer dans l'ère moderne. L'année dernière, la Chine a autorisé l'Université de Tianjin à délivrer le premier master interdisciplinaire en études du patrimoine culturel immatériel du pays.

Plus tôt cette année, l'université a lancé son propre projet de compilation de manuels pour les cours de cycle normal et de maîtrise sur les études du patrimoine culturel immatériel.



Une employée présente un produit dans une boutique culturelle et créative du Musée de la province chinoise du Henan (centre), le 17 mai 2022. (Xinhua/Li An)



MINISTÈRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS /AMI n° 07/MPSIR/PRISP-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET EN DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en développement industriel ».

II. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités des ministères pilotes ciblés à élaborer des plans stratégiques ministériels assortis de plans d'action conformes à l'approche de la budgétisation par programmes. Le consultant national en planification stratégique et en développement industriel appuiera l'élaboration des plans stratégiques d'au moins deux (02) ministères sectoriels pilotes dans son champ d'expertise.

III. Profil du Consultant

• être diplômé de l'enseignement supérieur (Bac+5) dans les domaines de l'administration publique, sciences poli-

tiques, économie, finances publiques ou de tout autre domaine jugé pertinent.

- avoir une bonne connaissance du cadre conceptuel de la nouvelle gestion publique ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne aptitude rédactionnelle et en communication ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- justifier d'une expérience d'animation participative des ateliers et des séminaires.
- avoir au moins huit (8) ans d'expérience sur le processus d'élaboration et de formulation de plans stratégiques sectoriels/ministériels/institutionnelles ;
- avoir une bonne connaissance du secteur privé congolais et du développement industriel ;
- avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des outils d'analyse, de prévision et de simulation de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation (PPBSE) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les pays en voie de développement ;
- avoir une expérience de l'élaboration de guides et manuels de procédures, d'ou-

tils et de programmes ou de modules de formation pour le renforcement des capacités serait un atout.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée d'exécution de la mission est de huit (08) mois. Elle se déroulera à Brazzaville.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement

de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en développement industriel »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prisp-marches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS /AMI n° 08/MPSIR/PRISP-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN PLANIFICATION STRATÉGIQUE ET EN APPUI AUX PME

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en appui aux PME ».

II. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités des ministères pilotes ciblés à élaborer des plans stratégiques ministériels assortis de plans d'action conformes à l'approche de la budgétisation par programmes. Le consultant national en planification stratégique et en appui aux PME appuiera l'élaboration des plans stratégiques d'au moins deux (02) ministères sectoriels pilotes dans son champ d'expertise.

III. Profil du Consultant :

- être diplômé de l'enseignement supérieur (Bac+5) dans les domaines de l'administration publique, sciences politiques, économie, finances publiques ou de tout autre domaine jugé pertinent.
- avoir une bonne connaissance du cadre conceptuel de la nouvelle gestion publique ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne aptitude rédactionnelle et en communication ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- justifier d'une expérience d'animation participa-

tive des ateliers et des séminaires.

- avoir au moins huit (8) ans d'expérience sur le processus d'élaboration et de formulation de plans stratégiques sectoriels/ministériels/institutionnelles ;
- avoir une bonne connaissance du secteur informel congolais et des PME ;
- avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des outils d'analyse, de prévision et de simulation de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation (PPBSE) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les pays en voie de développement ;
- avoir une expérience de l'élaboration de guides et manuels de procédures, d'outils et de programmes ou de modules de formation pour le renforcement des capacités serait un atout.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée d'exécution de la mission est de huit (08) mois. Elle se déroulera à Brazzaville.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse

ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en appui aux PME »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.
Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prisp-marches@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valery ALAKOUA

INDUSTRIE CULTURELLE

Bâtir des stratégies nouvelles

La rencontre entre la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Marie-France Lydie Hélène Pongault, et les directeurs généraux sous-tutelle a eu lieu le 14 octobre, à Brazzaville. Le but a été non seulement de mieux les connaître, mais surtout de les écouter pour bâtir des stratégies.

L'occasion était tout indiquée pour la nouvelle patronne du département culturel, touristique, artistique et des loisirs de mieux connaître ses proches administrés, d'une part, et de recenser les informations dont elle a besoin, d'autre part. Ainsi, la ministre a écouté tour à tour l'inspecteur général du Tourisme et de l'Hôtellerie ; le directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie ; la directrice générale des Loisirs ; le directeur général de l'Office national de la promotion touristique ; le directeur général du Patrimoine ; le directeur général des Arts et des Lettres ; le directeur général du Livre et de la Lecture publique ; ainsi que les directions rattachées à l'Institut du commissaire général du Festival panafricain de musique ; du directeur du Bureau congolais du droit d'auteur ; et du directeur de la Bibliothèque nationale. Chacun d'eux a dressé le diagnostic des problèmes qui minent sa direction, pour permettre à la ministre et ses administrés de bâtir leurs



La ministre posant avec ses collaborateurs / Adiac

stratégies. Intervenant après avoir écouté attentivement ses directeurs généraux, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs a salué la pertinence des propos émanant d'eux, tout en leur faisant savoir qu'à travers sa nomination, le président

de la République, Denis Sassou N'Guesso, les invite à ouvrir de nouveaux chantiers. « Il s'agit d'innover, en nous appuyant sur les industries culturelles et touristiques, artistiques et des loisirs. Ces différents secteurs sont très porteurs pour l'essor économique de notre nation. Nous de-

vons susciter un environnement favorable pour ces industries. A travers nos efforts, elles devraient se montrer compétitives afin de pouvoir s'imposer aussi bien au plan national qu'international. Il est donc important, sinon obligatoire, qu'aucun effort ne soit ménagé afin de contribuer à leur

éclosion », a déclaré la ministre. Marie-France Lydie Hélène Pongault a rassuré ses collaborateurs les plus immédiats sur le caractère constructif de la démarche qu'ils se sont imposée, son cabinet et elle. En effet, sa démarche, a-t-elle dit, s'inscrit dans la continuité et la visée de performances accrues. Rien, absolument rien, ne se construit sans de bases solides, a-t-elle poursuivi. « Ces bases-là, c'est vous tous ici réunis. J'attire votre attention sur l'exigence qui est la nôtre de contribuer au produit intérieur brut. Je suis sûre que chacun d'entre nous apportera tout le dynamisme nécessaire pour relever les défis qui pointent à l'horizon. Je vous demande à tous de l'excellence et non de la simple efficacité, dans une belle ambiance de travail. A tout le cabinet, je vous exhorte à exploiter convenablement les éléments de réflexion et d'action qui nous ont été suggérés par les directeurs généraux », a-t-elle souligné.

Bruno Okokana

LIVRE

« Signes des temps » à la rencontre du public brazzavillois

L'auteur congolais, Valentin Oko, a présenté au public son premier ouvrage « Signes des temps », le 14 octobre à la librairie « Les manguiers » des Dépêches de Brazzaville.

La cérémonie de présentation-dédicace du livre « Signes des temps » a été rehaussée par un public hétérogène composé, entre autres, d'hommes et femmes de lettres, des chevaliers de la plume et du micro, des enseignants chercheurs, des cadres du secteur public et privé, ainsi que des amoureux du livre.

Valentin Oko, actuel directeur de la presse présidentielle, est un journaliste accompli qui s'est essayé à différentes branches du métier, de la radio à la télévision pour se focaliser aujourd'hui en presse écrite. L'on ne s'étonnera pas qu'avec son tout premier livre, peu volumineux mais dense, il explore un domaine qui se veut comme un prolongement de son travail quotidien : la littérature. Ici, il a voulu entamer par la chronique.

Publié en juillet dernier chez L'Harmattan, le premier ouvrage de Valentin Oko est une compilation de ses textes parus entre 2015 et 2021 dans le quotidien congolais « Les Dépêches de Brazzaville ». A travers la rubrique « Tribune libre » qu'il a animée pendant un bon bout de temps, l'auteur a promené son regard de fin observateur en abordant des sujets du quotidien en lien avec le dérèglement climatique, la vie politique congolaise, l'économie nationale, la pandémie de covid-19 et ses aléas, la culture. Après la présentation de l'ouvrage, celui-ci a fait l'objet de la critique

par les Prs André-Patient Bokiba et Grégoire Léfouoba. Le premier intervenant s'est appesanti sur la composition de l'image qui fait la couverture du livre et sur le titre. A propos de l'illustration, il a relevé le fait que la partie supérieure évoque l'imminence du crépuscule, alors que la partie inférieure présage un orage. Des éléments qui inspirent une certaine angoisse et qui donnent au mot « signes » une valeur prémonitoire. Il a, cependant, reproché à l'auteur de ne pas être direct en émettant son opinion sur les sujets qu'il aborde dans ses chroniques selon une chronologie thématique.

De son côté, le Pr Grégoire Léfouoba a félicité l'auteur pour ce travail d'archivage qui devrait inspirer plus d'un journaliste. Par ailleurs, il aurait souhaité que l'auteur mentionne les numéros des journaux d'où chaque chronique a été tirée en vue de permettre aux lecteurs et chercheurs de se retrouver en cas d'exploitation de ces informations.

Durant cette rencontre, le public a également eu droit à une série de



Valentin Oko entouré des Prs André-Patient Bokiba et Grégoire Léfouoba/Adiac

témoignages partagés par Émile Gankama, directeur des rédactions du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville », et le Pr Mukala Kadima-Nzuji, préfacier de l'ouvrage. Selon Émile Gankama, les articles de Valentin Oko paraissent chaque mardi et tout au long de sa collaboration l'auteur s'est toujours montré responsable et rigoureux dans l'exercice de sa tâche. D'où le fait de l'avoir encouragé à compiler ses articles pour une publication

en format livre ; et pour lui, c'est une grande fierté que l'auteur ait pu le faire, en dépit de ses multiples occupations, afin de léguer à la postérité ce travail important de mémoire. Dans ce même élan, le Pr Mukala Kadima-Nzuji a reconnu le mérite de l'auteur qui l'avait, d'ailleurs, stimulé à accepter de préfacier l'ouvrage, tant la forme et le fonds étaient pertinents.

« « Signes des temps », c'est une invite aux journalistes de faire

sans doute comme je l'ai fait. Pour tout vous dire, j'écris et j'ai commencé à publier mes textes dans les journaux depuis l'université. J'ai même animé des rubriques à la radio. Mais avec le temps, j'ai perdu cette mine d'information. Et aujourd'hui, avoir ce livre est une grande satisfaction. Je remercie le staff des Dépêches de Brazzaville de m'avoir suggéré cette idée et je souhaite aux lecteurs d'en faire bon usage », a déclaré l'auteur.

Au terme des échanges avec le public qui n'a pas tari d'éloges les efforts de Valentin Oko, ce dernier a dédié un échantillon de ses livres en vente pour la circonstance. Précisons-le, l'ouvrage est disponible en ligne et en librairie.

Fiacre Kombo

« « Signes des temps », c'est une invite aux journalistes de faire sans doute comme je l'ai fait. Pour tout vous dire, j'écris et j'ai commencé à publier mes textes dans les journaux depuis l'université. J'ai même animé des rubriques à la radio. Mais avec le temps, j'ai perdu cette mine d'information. Et aujourd'hui, avoir ce livre est une grande satisfaction. Je remercie le staff des Dépêches de Brazzaville de m'avoir suggéré cette idée et je souhaite aux lecteurs d'en faire bon usage »

MUSIQUE

Kaly Djatou initie les jeunes de Lorraine à la guitare

Résident en Lorraine, en France, depuis 2017 pour des raisons de santé, l'artiste-musicien Kaly Djatou, plus connu sous le pseudonyme de «Premier salaire», n'a jamais abandonné sa passion : la musique. Entre les traitements hebdomadaires de dialyse, il consacre le reste de son temps aux prestations musicales et depuis quelque temps à des enseignements de guitare dans les collèges de l'Est de la France.



L'artiste-musicien Kaly Djatou dispensant des cours de guitare dans un collège de France/DR

Les soins médicaux de routine de Kaly Djatou ne constituent aucunement un handicap pouvant l'empêcher de gratter à sa guitare et égayer ses fans de plus en plus nombreux dans l'hexagone. A chaque sortie et prestation, le public découvre le chanteur congolais à la voix langoureuse et mélodieuse. Lors des festivals, bals ou prestations diverses, il dégage la même énergie avec pour seul but apporter la bonne humeur et semer la joie dans les coeurs des gens à travers ses chansons aux messages instructifs et éducatifs.

Grâce à son auréole grandissante, il a été sollicité pour enseigner les premiers cours de l'instrument à cordes qu'est la guitare. Dans les collèges de l'Est de la France, il se donne avec passion et plaisir à cet exercice de transmission de connaissances aux enfants. De temps à autre, il accompagne certains groupes musicaux de jeunes, comme la chorale Saint-Joseph-Freyming-Merlebach.

De son vrai nom Maurice Koudiatou, «Premier salaire» sort son premier album en 1984 qui va le consacrer révélation congolaise. Il

a continué à gratter sa guitare, bien qu'il soit devenu plus tard enseignant d'histoire-géographie. Arrivé à Pointe-Noire dans les années 2000, sa voix tonique et ses envolées lyriques ont continué à résonner au Cercle culturel pour enfants, à l'Espace Yaro, à l'Institut français du Congo, au bar musical le Tapas, etc.

Son talent l'a conduit à Tripoli, en Libye, en 2006, au sortir de la célébration du 10e anniversaire du festival Malaki mâ Kongo à Pointe-Noire, en 2004. Puis, en 2010, il a participé à Marseille au festival Retour au mbongui organisé par la compagnie Africa graffitis. Sa voix a toujours été associée à ses chansons cultes comme «Premier salaire», «Demain Kizamen», «Sabine», «Misère», «Ordonnance», «Simba Simba», «Djigya dia kizen-gui». Aujourd'hui, c'est la chanson «Marie France» qui fait le buzz en France aux côtés de «Makutu», l'autre titre en vogue. Avec le musicien Ladis Arcade, il a récemment chanté en duo son ancien succès «Mama ni mama kua».

Hervé Brice Mampouya

MODE

Une soirée inédite de gala va ouvrir le mois de novembre

Les promoteurs et responsables des agences de mode réunis au sein de la Fédération des agences de mode à Pointe-Noire (FAMPN) organiseront une grande soirée de gala dénommée «Soirée nuit des arts», le 5 novembre à la villa Antonetti.

L'activité a pour but de recueillir des fonds afin d'aider les mannequins en difficultés financières à faire face aux dépenses inhérentes à la présente rentrée scolaire et d'aborder dans les meilleures dispositions l'année scolaire 2022-2023.

Au cours de cette soirée, outre le défilé de mode, le public aura droit à différentes séquences de danse (kizomba, rumba, salsa et semba) exécutées par des danseurs et danseuses chevronnés, sans oublier la danse contemporaine également prévue à cet effet. Le slam, le conte, les animations avec le Dj Majestick et des numéros inédits offerts par les cracheurs de feu et les contorsionnistes constitueront, à coup sûr, l'attraction de cette soirée riche en émotions qui sera ponctuée par une tombola avec de nombreux lots à gagner.

De nombreux artistes musiciens vont agrémenter l'activité, à l'instar de Caprice Dicon, Nestelia Forest, Sosey, MLG Mochristo, Mixton, Teddy Benzo. Signalons que les agences de mode Cam family, New face Agency, X-mode Agency, Millenium Agency, Seb-del Agency, Ouragan Agency, Empire Agency et AMA vont prendre une part active à cet événement.

He.B.M.



MINISTRE DU PLAN DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS /AMI n° 09/MPSIR/PRISP-UCP/22 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL EN PLANIFICATION STRATEGIQUE ET EN TRANSPORTS

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en transports ».

II. Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de renforcer les capacités des ministères pilotes ciblés à élaborer des plans stratégiques ministériels assortis de plans d'action conformes à l'approche de la budgétisation par programmes.

Le consultant national en planification stratégique et en transports appuiera l'élaboration des plans stratégiques d'au moins deux (02) ministères sectoriels pilotes dans son champ d'expertise.

III. Profil du Consultant :

- être diplômé de l'enseignement supérieur (Bac+5) dans les domaines de l'administration publique, sciences politiques, économie, finances publiques ou

de tout autre domaine jugé pertinent.

- avoir une bonne connaissance du cadre conceptuel de la nouvelle gestion publique ;
- avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne aptitude rédactionnelle et en communication ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Powerpoint) ;
- justifier d'une expérience d'animation participative des ateliers et des séminaires.
- avoir au moins huit (8) ans d'expérience sur le processus d'élaboration et de formulation de plans stratégiques sectoriels/ministériels/institutionnelles ;
- avoir une bonne connaissance du secteur congolais des transports ;
- avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des outils d'analyse, de prévision et de simulation de la chaîne de Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi-Évaluation (PPBSE) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les pays en voie de développement ;
- avoir une expérience de l'élaboration de guides et manuels de procédures, d'outils et de programmes ou de modules de formation pour le renforcement des capa-

cités serait un atout.

IV. Durée et lieu de la mission

La durée d'exécution de la mission est de huit (08) mois. Elle se déroulera à Brazzaville.

V. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

VI. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 octobre 2022 à 16 h 00 et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant national en planification stratégique et en transports »

Bureau Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP). Unité de Coordination.

Adresse : parcelle 84 bis, avenue du chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81
Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prisp-marchés@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur p.i,

Patrick Valéry ALAKOUA

HYDROCARBURES

Réunion des prix des produits de pétrole extraits au Congo

Débutés le 12 octobre, les travaux du comité des prix des hydrocarbures produits en République du Congo, au titre du troisième trimestre de 2022, se sont achevés le 14 octobre à Pointe-Noire, sous le patronage de Pierre Oba, ministre d'Etat, ministre des Industries et de la Géologie, représentant le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées en dollars par baril, se présentent ainsi qu'il suit :

Djeno mélange : 98,7 Nkossa blend : 104,7 Yombo : 108,5 Nkossa butane : 56,7 Nkossa propane : 54,5

Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes :

Djeno mélange : -0,5 par rapport au brent daté Nkossa blend : +4,6 par rapport au brent daté Yombo : +7,6 par



La photo de famille à la clôture des travaux/Adiac

rapport au brent daté Nkossa butane : 0,0 par rapport au butane North West Europe Nkossa propane : 5,4 par rapport au propane Mont Belvieu.

La moyenne trimestrielle des

prix fixés des hydrocarbures est de 103,9 dollars par baril, pour un différentiel de 3,9 dollars par baril.

Clôture de la réunion, le ministre d'Etat Pierre Oba a

souligné que le marché mondial de pétrole reste emprunt à une volatilité extrême et un assèchement de la liquidité. « Dans cet environnement truffé d'incertitudes, l'Opep, dont notre pays le Congo assure la présidence depuis le début de l'année par le biais du ministre des Hydrocarbures, ne ménage aucun effort pour assurer la stabilité des marchés », a-t-il déclaré.

Cette réunion a été organisée par la société TotalEnergies EP Congo. Le prochain comité de fixation des prix des hydrocarbures produits en République du Congo, comptant pour le quatrième trimestre, se tiendra du 11 au 13 janvier 2023, à Brazzaville.

Séverin Ibara

HUMEUR

Manger bio, slogan ou réalité ?

La médecine moderne n'a jamais cessé de rappeler à la communauté humaine que la bonne santé physiologique de l'humanité dépend en grande partie de la qualité de son « assiette », c'est-à-dire des aliments que nous consommons tous les jours. Or, il s'avère qu'aujourd'hui, il y a plus de « chimie » dans ce que l'homme moderne mange que du naturel. Et c'est ce mélange synthétisé et beaucoup travaillé d'aliments qui cause plus d'ennuis bio-physiologiques à la personne humaine.

Alors que faire ? Face à cette préoccupation, beaucoup de biologistes voire des hommes de sciences arrivent presque à la même conclusion : « Pour éviter certains ennuis sanitaires, tentons de manger surtout bio ». Mais la question que l'on se pose est la suivante : manger bio aujourd'hui est-il une réalité ou un simple slogan des restaurants ou des ménages ? Le constat est que c'est plus un slogan qu'une réalité. Car, il y a trop d'artificiels sur le plan nutritionnel et nutritif qui écartent l'homme du « bio » proprement dit.

Le bio, disons-le, est directement ce qui est cueilli, chassé et pêché, bref ce qui est arraché cru de la nature. Actuellement, combien même si l'on repart vers la nature pour « extraire » du bio, celui-ci se trouve transformé radicalement en subissant des « cures de molécules chimiques » pour être mangé par la suite. Ceci étant, le bio n'est plus bio car il a perdu sa saveur et ses éléments nutritifs d'avant qui étaient somme toute bénéfiques pour l'organisme.

Nombreux sont, en effet, de grands hôtels et restaurants de nos villes qui emploient abusivement le vocable « bio » dans une logique d'un simple marketing pour attirer plus de clients car, si l'on creuse bien, il n'y a rien de bio. C'est une suite de menus congelés et sur congelés que les clients, par le fait d'être en ville, doivent s'en servir, sinon « ils resteront affamés ».

Et même des légumes que d'aucuns pensent être frais et bio sont le plus souvent le résultat d'une série de mélanges d'engrais et pesticides qui ne sont toujours pas bénéfiques à l'organisme humain. Bref, les citadins que nous sommes aujourd'hui avons toujours envie nos grands arrières parents qui mangeaient du bio-vrai et cela leur épargnait certaines pathologies intra-physiologiques qui sont devenues une monnaie courante en ville. Ce bio avait un grand apport en défense métabolique de l'organisme.

Que l'on veuille ou non, le bio d'hier était réel, mais celui d'aujourd'hui est plus récessif et inefficace. Le supermarché de la ville n'offre pas réellement ce que la brousse, la rivière et la forêt nous proposaient.

En clair, l'assiette d'aujourd'hui s'est radicalement glissée vers un bio trop « synthétisé ». Alors, soyons regardants car ce bio de façade est porteur de plusieurs pathologies.

Faustin Akono

ENTREPRENEURIAT

Paiement des crédits AGR aux familles résidentielles des quartiers KM4 et Mbota

Le paiement des premiers crédits des activités génératrices de revenus (AGR) aux familles résidentielles des quartiers KM4 et Mbota, situés dans le premier et le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, a eu lieu le 14 octobre à la mairie centrale.



Guy Edmond Loemba, Paul Kampakol et Jean-Jacques Diella posant avec les bénéficiaires/DR

L'opération de paiement s'est déroulée en présence de Guy Edmond Loemba, Paul Kampakol et Jean-Jacques Diella, respectivement secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, secrétaire général du Forum des jeunes entrepreneurs du Congo et coordonnateur technique du programme participatif d'amélioration des bidonvilles.

172 familles dont 113 femmes sont concernées par cette opération, pour un coût financier de 26 245 000 FCFA. S'adressant aux bénéficiaires, le secrétaire général du Forum des jeunes entrepreneurs du Congo a signifié que ces crédits remboursables permettront le financement d'autres familles,

à travers d'autres quartiers de la ville. Ainsi, il a souligné quelques critères à observer par les bénéficiaires, à savoir éviter le détournement de l'objet du financement, le respect des échéances de remboursement, la bonne gestion. Pour sa part, le coordonnateur technique du programme participatif d'amélioration des bidonvilles a rappelé que ce programme est mis en œuvre par l'ONU Habitat, qui est l'organe des Nations unies pour les établissements humains. « Les Objectifs de développement durable dans sa cible 11.1 stipulent que d'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un

coût abordable et assainir des quartiers des taudis, rendre une approche participative et inclusive pour rendre les villes sûres et durables avec à terme l'éradication des bidonvilles », a-t-il déclaré.

L'enjeu majeur, a-t-il poursuivi, est celui de l'intégration de ces quartiers et leurs habitants au reste de la ville. Pointe-Noire a le privilège d'être la seule ville du Congo qui participe à ce programme à travers ses quartiers.

Appréciant cette initiative, Mouanda Gabin Tangui Bienvenu, commerçant bénéficiaire du crédit, compte augmenter son chiffre d'affaires à travers ce financement.

S.I.

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Le coup d'envoi prévu pour le 25 octobre

L'AS Otohô remettra une fois de plus son titre en jeu au cours de la compétition qui reprendra ses droits le 25 octobre et qui mettra aux prises quatorze équipes.

L'AS Otohô, les Diables noirs, l'AC Léopards de Dolisie, Interclub, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), la Jeunesse sportive de Talangai (JST), V Club Mokanda, l'Etoile du Congo, le FC Kondzo, l'AS Cheminots, le FC Nathalys, Bana nouvelle génération (BNG), Patronage Sainte-Anne et l'AS JUK donneront le meilleur d'eux-mêmes à l'issue de vingt-six journées pour remporter le trophée mis en jeu et se qualifier pour la Ligue africaine des clubs champions.

Le maintien pourrait être l'objectif de l'AS JUK qui accède à l'élite pour la première fois. Le règlement de la compétition précise que le dernier descendra en Ligue 2 et le treizième jouera les barrages en vue du maintien.

Signalons que la date de la reprise a été validée au cours de la réunion du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football. La ligue nationale de football a publié le calendrier de la compétition. Les dates des grands chocs ont été dévoilées. Le premier derby de la saison se disputera le 5 novembre à l'occasion de la 3e journée entre les Diables noirs et le Cara. L'AS Otohô affrontera l'Etoile du Congo le 12 novembre dans le cadre de la 4e journée alors que le Cara recevra l'AC Léopards, le 13 novembre, pour le compte de la même journée. Le match Cara-Etoile du Congo, prévu pour le 19 novembre, s'inscrit dans le cadre de la 5e journée. L'AC Léopards recevra les Diables noirs le 4 décembre lors de la 7e journée.

Le 11 décembre, l'AS Otohô accueillera l'AC Léopards dans le cadre de la 8e journée. Le très attendu Etoile du Congo-Diables noirs se disputera le 22 décembre pour le compte de la 10e journée après l'AS Otohô-Cara. Diables noirs-AS Otohô est programmé le 4 janvier pour le compte de la 12e journée. AC Léopards-Etoile du Congo sera le choc de la 13e journée prévue pour le 12 janvier.

Première journée

En match d'ouverture, AS BNG accueillera Cara avant AS Otohô-JST. Le 26 octobre à Dolisie, l'AC Léopards recevra VClub puis, au stade Alphonse-Massamba-Débat, le FC Kondzo affrontera l'Etoile du Congo, et l'Interclub sera aux prises aux Diables noirs. Au complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Nathalys recevra Patronage Sainte-Anne et l'AS Cheminots jouera contre le promu l'AS JUK.

Deuxième journée

Lors de la deuxième journée prévue le 29 octobre, le Cara accueillera le Fc Nathalys avant JST-Kondzo. Le 30 octobre, AS Juk recevra V Club puis l'Etoile du Congo sera aux prises à Patronage Sainte-Anne. Le 31 octobre, les Diables noirs affronteront l'AS BNG avant Interclub-AS Otohô. A Pointe-Noire, l'AS Cheminots accueillera l'AC Léopards.

Troisième journée

Au cours de la troisième journée, Patronage Sainte-Anne affrontera Interclub avant Diables noirs-Cara, le 5 novembre. Le 6 novembre, le FC kondzo jouera contre l'AS Otohô tandis que l'AS JUK sera aux prises à l'Etoile du Congo. A Dolisie, l'AC Léopards recevra la JST et à Pointe-Noire, le FC Nathalys jouera contre l'AS Cheminots.

Quatrième journée

Lors de la quatrième journée, AS Cheminots recevra, le 12 novembre, les Diables noirs. La JST jouera contre l'Interclub avant AS Otohô-Etoile du Congo. Le 13 novembre à Pointe-Noire, V Club en découdra avec Patronage Sainte-Anne. Le FC Nathalys affrontera le FC Kondzo. A Brazzaville, Cara accueillera l'AC Léopards avant AS BNG-AS JUK.

James Golden Eloué

LE VIVRE-ENSEMBLE

Le bureau exécutif de la DJDO salue l'initiative

Le bureau exécutif de la Dynamique Jean-Dominique-Okemba (DJDO), présidé par Hervé Thomas Cyriaque Dhello, a salué l'initiative du ministre-secrétaire général du Conseil national de sécurité (CNS), le vice-amiral Jean Dominique Okemba, de rassembler les Congolais de l'étranger, dits ex-combattants, autour d'un seul idéal : le Congo.



Le ministre-secrétaire général du CNS recevant une décoration lors de son séjour en France/DR

Dans un communiqué rendu public le 14 octobre, le bureau exécutif de la DJDO félicite son président d'honneur, le vice-amiral Jean Dominique Okemba, ministre-secrétaire général du CNS, pour ses brillantes actions menées durant son séjour en République française en ce mois d'octobre. Ce séjour, indique le communiqué, marque le début d'une nouvelle ère pour le Congo : celle de voir une mère patrie réconciliée avec toutes ses filles et tous ses fils.

En effet, la rencontre citoyenne du 7 octobre dernier avec les désormais ex-combattants matérialise bien l'exhortation à la paix du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à travers sa célèbre pensée : « Ce qui nous unit doit être plus fort que ce qui nous divise ».

« Le bureau exécutif de la DJDO note avec exaltation la reconnaissance du monde à travers la ligue universelle du bien-être, à l'endroit de celui que plus d'un Congolais appelle «Mora nzambe»,

l'homme au grand cœur, en le décernant la médaille d'or de cette prestigieuse organisation. Le peuple congolais pourra désormais considérer le «Morandzabisme» comme un élément fondamental de paix et de vivre-ensemble », stipule ce communiqué.

A cet effet, le bureau exécutif de la DJDO exhorte l'ensemble des Congolais vivant à l'étranger à rejoindre les rangs des dignes fils du pays, afin de mutualiser les efforts et d'impulser une nouvelle dynamique pour le développement du Congo. « L'élève ne reflétant que le maître, c'est ici l'occasion de remercier le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir façonné à son image un serviteur dévoué à la cause publique et à la nation. Le bureau exécutif de la DJDO réitère toute sa confiance envers son président d'honneur et lui souhaite bon vent, bonne mer », peut-on lire dans le communiqué.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Ne nous en veuillez pas !

Au Congo comme partout ailleurs dans le monde, la presse écrite paie de plus en plus cher la crise qui frappe l'économie mondiale et qui affecte très directement les matières premières qu'elle utilise : papier, encres, films, plaques, calques ... Au-delà même du coût de production de ces matières qui ne cesse de s'alourdir, la tension qui s'aggrave dans le domaine du transport maritime et donc de leur acheminement vers les imprimeries sur les cinq continents rend de jour en jour plus difficile la parution des journaux en général, des quotidiens en particulier.

Publiant chaque jour deux grands quotidiens – Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa – et chaque semaine un hebdomadaire régional – Les

Dépêches du Bassin du Congo –, nous sommes très directement affectés par la crise qui secoue durement aujourd'hui le monde de la presse écrite. Ce qui explique les retards de parution et parfois la mauvaise qualité de certaines de nos éditions, mais qui ne met nullement en jeu l'existence de nos médias dont la version numérique est accessible partout dans le monde et qui, de ce fait, sont omniprésents dans la sphère médiatique.

Ce que doivent savoir celles et ceux qui lisent chaque matin nos quotidiens dans leur forme imprimée ou numérique, c'est que partout dans le monde très ouvert où nous vivons, la presse écrite voit son influence grandir. Dans l'univers très particulier et de façon générale très peu crédible

que génère l'explosion planétaire des réseaux sociaux, rien n'est plus important, pour celles et ceux qui ne se laissent pas manipuler, que d'avoir accès à des informations crédibles, à des idées concrètes, à des réflexions fondées sur le réel. Et c'est bien le devoir qui est le nôtre dans le monde nouveau où nous plongeons les crises présentes.

Contrairement aux apparences, le rôle que joue la presse écrite dans le domaine des idées ne peut en vérité que se renforcer dans les années et les décennies à venir. En relatant sans les déformer les événements qui se produisent à l'échelle planétaire, en favorisant les échanges entre les intellectuels et les acteurs de la vie politique, en se projetant dans l'avenir, les quotidiens comme les périodiques sont plus que jamais

des plateformes incontournables. Une réalité bien précise que nous devons, nous journalistes, protéger.

Conclusion de tout ce qui précède : vous qui lisez chaque matin les quotidiens que nous publions, ne nous en veuillez pas s'il vous arrive parfois de ne pas les recevoir ou les trouver sur place. Plus que jamais, en effet, nous travaillons pour faire en sorte qu'en dépit des difficultés présentes, nos quotidiens continuent de se développer au Congo comme partout en Afrique centrale et sur tous les continents.

Et plus que jamais nous avons la conviction que des difficultés présentes, dont nous payons aujourd'hui le prix fort, sortiront demain de grandes avancées dans le domaine de l'information.

Jean-Paul Pigasse